

40 CHANTIERS POUR UN NOUVEAU SIÈCLE

# Perdus dans la forêt des signes

*Dans notre société de l'information,  
ceux que l'écrit rebute, sur papier ou sur  
écran, sont de plus en plus exclus.  
Et la France est loin d'être épargnée.*

## Combattre

# l'illettrisme

«**A**vant c'était déjà dur, mais là on s'en sort plus. Parce qu'il y a des formulaires pour tout, souvent très compliqués en plus; même au boulot, en restant au même poste, je dois prendre directement des commandes avec des clients.» René, 51 ans, est ouvrier dans une petite PME de la région parisienne; sa scolarité, brève et irrégulière comme pour beaucoup d'autres quinquagénaires ayant grandi à la campagne, est déjà loin. Il voit le monde du travail évoluer: les consignes sont de moins en moins passées oralement, les machines se doublent d'écrans de contrôle.

«Je suis dans l'intérim, dans le nettoyage», poursuit Radiah, rencontrée dans un cours du soir. «Je me retrouve tous les jours ou presque face à une feuille de mission. Et c'est parfois très compliqué. On ne nettoie pas pareil dans une usine chimique ou dans des cantines. Il y a plein de règles.» Penchée sur la liste des spécialités médicales, elle précise qu'elle ne vient «pas que pour le travail. Je pense aussi aux enfants. Il faut que je sache repérer quel médecin je dois aller voir».

Le monde est une forêt de signes. La «société de l'information», c'est celle de l'information transmise par écrit, excluant un peu plus chaque jour ceux que la page ou l'écran tétanisent.

**Contournement.** C'est pas par hasard que l'OCDE s'est lancée en 1995 dans une enquête sur l'illettrisme dans les pays industrialisés. Il s'agissait de rappeler que «de faibles capacités de lecture et d'écriture nuisent à la compétitivité sur le plan économique». Dès 1985, Etats-

Unis et Canada ont entrepris de mesurer les coûts causés par l'illettrisme des salariés. Une prise de conscience liée à l'instauration précoce, dans ces pays, de nouvelles normes de production et de qualité, basées sur ce principe simple: «j'écris ce que je fais, je fais ce que j'écris». Il n'existe aujourd'hui plus un poste à la mairie de Los Angeles qui ne soit équipé d'un ordinateur.

En France, certains cherchent depuis des années à impliquer les chefs d'entreprise dans ce combat. Ainsi, l'Iseor (Institut de socio-économie des entreprises et des organisations, rattaché à l'université Lyon-II) n'a pas attendu la loi Aubry contre les exclusions pour faire passer la lutte contre l'illettrisme dans le cadre de la formation professionnelle. Depuis 1979, cet Institut a convaincu un millier d'entreprises de par le monde (80 en France) de suivre son programme. «Les employés qui veulent dissimuler leur illettrisme, ont mis en œuvre des stratégies de contournement des difficultés. Et du coup, ils connaissent très bien leur outil. S'ils peuvent formaliser leurs savoir-faire par écrit, l'entreprise connaîtra mieux les processus de production», explique Marc Bonnet, directeur adjoint de l'Institut. «De plus, l'illettrisme, c'est aussi des coûts cachés: accidents du travail, non-respect des normes, moindres rendements». Encore faut-il convaincre de la rentabilité de l'opération. Car ces formations coûtent cher: «150000 francs par salarié pour une entreprise type de 100 salariés». Ces travaux comme ceux d'autres universitaires ne doivent pas faire oublier que la France, et notamment l'Etat, a tardé à ouvrir les yeux. C'est un rapport remis

en 1984 à Pierre Mauroy, alors Premier ministre, qui a réveillé les consciences: «Des illettrés en France», rédigé notamment par Véronique Espérandieu, secrétaire générale du Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI), organisme interministériel qu'une Agence nationale de lutte contre l'illettrisme s'apprête à remplacer. Des Français incapables de lire et écrire au pays de Ferry et de la scolarité obligatoire!

Pourtant, dès les années 70, des associations caritatives avaient tiré la sonnette d'alarme. C'est d'ailleurs ATD Quart-Monde (Aide à toute détresse) qui forge en 1977 le mot «illettrisme». Pour Pierre Freynet, maître de conférences en sciences de l'éducation et ancien représentant français au Forum européen des formateurs, «la France a été le pays le plus tayloriste d'Europe, avec les plus bas niveaux de qualification et la plus faible présence de l'écrit dans la production. Très différent de l'Allemagne».

De l'«invention» d'ATD à 1984, la crise, le chômage, le basculement de régions entières changent la donne. Textile, sidérurgie, houillères: on licencie en masse une main-d'œuvre peu ou pas qualifiée. Et apparaissent d'énormes problèmes de reconversion. Avant, on pouvait assez facilement travailler, être contremaître, exercer des responsabilités syndicales, en ne sachant pas écrire. Un entrepreneur se souvient: «Pendant des années, j'ai vu le délégué syndical assister aux réunions, les mains bien

à plat sur la table, concentré et immobile. Le lendemain, il revenait avec un compte rendu exhaustif tapé à la machine. Sans prendre une seule note! En fait, il enregistrerait tout dans sa tête puis, chez lui, dictait à sa fille.»

Mais au milieu des années 80, technologie aidant, l'illettrisme fait courir le risque de l'exclusion sociale. La figure de l'«ignorant» reparait. «J'ai mis dix ans à me décider pour un cours du soir. J'étais persuadé qu'on allait m'accueillir comme un minable», raconte Pierre, salarié, inscrit à l'atelier d'écriture Faire de Versailles. Le rapport de 1984 évoque l'hypothèse d'un million de personnes concernées en France.

**Définition.** Comment réagir? Encore faut-il commencer par définir ces «illettrés». De l'Unesco au GPLI en passant par l'OCDE, chacun a ses critères. Selon le *Référentiel des savoirs de base*, réalisé en 2000 pour les ministères de l'Emploi et la Solidarité, de la Justice et de l'Education nationale, la non maîtrise des savoirs de base concerne les personnes qui n'atteignent pas le degré minimal de connaissances (repères spatiaux et temporels, capacités de raisonnement, emploi de machines usuelles) définies «à un moment donné, dans un lieu donné». Mais, si en France on distingue analphabètes et illettrés (grosso modo, d'un côté, ceux qui n'ont jamais été scolarisés, ignorent ce qu'est un texte et de l'autre, personnes ayant été scolarisées mais maîtrisant peu ou plus lecture et écriture), l'Unesco utilise une catégorie unique: l'analphabétisme fonctionnel. «Est fonctionnellement alphabétisée toute personne capable d'exercer toutes les activités pour lesquelles

*l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté et aussi lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et de sa propre communauté.»* Ce qui crée une foule d'analphabètes. Quant à l'OCDE, elle invente une autre catégorie: «la littératie», bagage extensible de connaissances de base (y compris la connaissance de certains logiciels).

Difficile dans ces conditions de mener une politique cohérente. D'autant qu'en France, le GPLI n'a jamais disposé des moyens nécessaires pour impulser et coordonner les actions. Et dans les faits, ce sont les financeurs des formations qui déterminent la politique. Selon Marie-Thérèse Geffroy, auteur en 1999 d'un rapport sur la lutte contre l'illettrisme, «on dénombre plus de 20 financeurs possibles. Et nous ne pouvons pas prétendre les avoir tous repérés». L'Etat, bien sûr, via l'ANPE, l'Education nationale, la formation professionnelle, la Justice... Les collectivités locales aussi, par l'entremise du RMI, des Missions locales, des Plates-formes de mobilisation pour jeunes déscolarisés. A cela s'ajoutent les fonds européens (même si les Quinze n'ont pas de politique spécifique), les entreprises... Résultat: des groupes de stagiaires composites, difficiles à constituer, aux demandes diverses. «La confusion est grande», soupire Nourredine Boubakeur du Fonds d'action sociale (FAS), organisme en charge de l'intégration des migrants, et «la prégnance de la question de l'emploi ces dix dernières années l'a encore accrue».

**Remèdes.** Pour bon nombre de formateurs, il existe en effet un clivage entre les tenants du retour rapide à l'emploi, moyennant une brève remise en jambes, et les militants des «savoirs de base». «Les formations type ANPE, de quelques mois, sont validées et reconduites en fonction du taux de retour à l'emploi ou du nombre de stagiaires admis dans des formations qualifiantes; mais ces emplois sont souvent précaires, directement liés à la croissance. Si la conjoncture se retourne, on retrouvera ces mêmes personnes avec les mêmes difficultés et un échec supplémentaire au compte», souligne un formateur de l'Essonne. D'Emmaüs aux formateurs conventionnés, en passant par les enseignants rattachés à la Pénitentiaire (20% des détenus sont concernés) et la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), tous soulignent l'importance d'une phase de remobilisation et de remotivation des personnes marginalisées.

Les illettrés salariés, moins insécurisés, tirent plus facilement bénéfice d'une formation brève. C'est du moins la conviction, récente, de grandes entreprises comme Renault, Sanofi-Synthelabo ou Sodexo. «Nous créons les conditions pour mettre les gens à l'aise sur leur lieu de travail et leur ouvrir des perspectives de carrière. C'est un début, une étincelle. Ils doivent ensuite trouver, si nécessaire, un complément de formation», commente Guilaine Vaesken, directrice du Fonds d'assurance formation de la branche nettoyage et propreté, organisme qui vient de valider un projet expérimental «lutte contre l'illettrisme», bientôt étendu à tout le territoire. Reste que «beaucoup d'entreprises ignorent encore l'existence de formations ou cherchent à cacher leurs personnels illettrés. Par ailleurs, les 35 heures et la reprise amènent les directions à privilégier la production et à négliger la formation», explique Bernard Obled, en charge d'un programme expérimental d'enseignement à distance, via Internet et Numéris, dans le

Avec la création de la nouvelle Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, le gouvernement a promis de tripler le budget dans ce domaine.

1.  
217

1. Nord Pas-de-Calais. Surtout, «se limiter au champ fonctionnel (remplir des feuilles de Sécu) et professionnel (utiliser les documents créés par l'employeur) n'est pas suffisant», poursuit-il. Dans l'idéal, ces formations devraient être le premier maillon d'une chaîne œuvrant pour une remise à niveau sur le long terme. Œuvrant aussi pour répondre à la demande croissante de personnes isolées: ruraux, retraités en charge d'un conjoint malade, mères de famille au foyer...

En creux se dessine ce qui pourrait être un service public. La nouvelle Agence nationale de lutte contre l'illettrisme en sera-t-elle la cheville ouvrière? Déjà, le gouvernement a promis de tripler le budget «illettrisme». L'Agence, elle, veut mieux coordonner et personnaliser les formations, recenser toutes les opportunités, professionnaliser et stabiliser un secteur marqué par la précarité: 70% des formateurs ne disposeraient pas de contrats durables. Il y a urgence. Ne serait-ce que pour les 70000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire français avec la perspective de devoir encore «nager jusqu'à la page» ●

JEAN-MICHEL AMITRANO

## Chiffre officiel: de 7 à 9 % d'illettrés en France

Les définitions des savoirs de base varient. Conséquence: l'estimation des populations concernées fluctue de un à... huit. L'OCDE évalue en effet, dans une étude de 1995, à 40% la part des Français en difficulté de «littératie» quand l'Insee parle de 5,4% de la population adulte en difficulté de lecture et d'écriture. Ces 40%, qui plaçaient la France dans le peloton de queue des pays industrialisés, ont fait couler beaucoup d'encre. Le gouvernement fit interdire la publication de l'enquête... qu'il avait pourtant commandée. La pusillanimité nationale n'est pas seule en cause. Les enquêteurs canadiens, posant les mêmes questions aux échantillons sondés dans tous les pays, n'ont pas veillé à une traduction claire et les thèmes proposés renvoient à des préoccupations et à une culture très anglo-saxonnes. Un ouvrage publié par deux statisticiens de l'Ined chez Fayard

le mois dernier, *Des lettres et des chiffres* (cf. bibliographie page suivante), révèle les ambiguïtés de cette méthode de sondage.

Le GPLI, Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme, donne une fourchette de 7 à 9% de la population française globale. Ce chiffre, considéré comme officiel, est corroboré par les estimations du ministère de la Défense qui effectue depuis 1990 des tests auprès des appelés (aujourd'hui lors des Journées de préparation à la défense). Mais la grande muette affiche aussi un taux de 3,5%: chiffre qui correspondrait en fait aux personnes «particulièrement en difficulté».

Car il y a, logiquement, des niveaux d'illettrisme. Et l'on peut être «illettré» depuis toujours ou l'être peu à peu devenu, faute de pratique, ce qui n'est pas la même chose.

J.-M.A.

**Le linguiste**  
En changeant  
l'enseignement à l'école

par ALAIN BENTOLILA

**D**e colloque en débat, on n'avance guère sur la prise en compte des difficultés de lecture, d'écriture et de paroles des élèves. On refuse d'entendre les difficultés des enseignants, surtout on se garde d'expliquer aux jeunes pourquoi l'institution scolaire continue à affirmer qu'il leur faut maîtriser lecture, écriture et verbe. Nombre d'entre eux, pourtant, n'en comprennent pas la nécessité. Dans leur vie quotidienne, on peut très bien communiquer sans passer par l'écrit ni utiliser un discours argumenté. Des mutations sociales

considérables ont amené dans les classes des élèves pour qui il n'y a aucun rapport entre les enseignements reçus et la vie. Du coup, ils avancent dans le couloir obscur d'un apprentissage privé de sens et la frustration vient nourrir la violence scolaire. L'acte éducatif ne joue plus son rôle de médiation. L'ampleur du problème est telle qu'elle dépasse l'horizon d'un ministre. Pour remédier à cela, il faudra beaucoup de temps. Ce qui est incompatible avec les promesses de rentabilité politique immédiate des solutions concoctées rue de Grenelle.

Sur le long terme, l'objectif doit être de donner à tous les élèves une capacité à analyser les discours et les textes, et à les réfuter. Pour une autonomie de pensée dans un monde qui demeure complexe et dangereux, prompt à la manipulation. Pour ce faire, il faut apprendre à lire juste, c'est-à-dire équilibrer les droits et devoirs du lecteur - jusqu'où puis-je interpréter un texte, quelles conséquences concrètes peut-il avoir dans ma vie ? Il faut aussi apprendre à parler juste. Il est facile de démontrer par l'exemple que la précision et la clarté d'un discours influent sur la réalité. Par exemple, un gâteau au yaourt est plus ou moins bon, selon que la recette a été bien expliquée et comprise. Cela passe par une prise en compte des rythmes de chacun. La classe classique (30 élèves, un maître dans 30 m<sup>2</sup>), qui demeure un outil de reproduction sociale ne le permet pas. Je propose de revoir complètement l'architecture des écoles pour que l'on puisse y faire alterner des séquences en petits groupes et en grands groupes. L'idée de classe-porte fermée me gêne. Je préfère penser en cycles et, pour ce qui est des enseignants, en équipes. Dans un cycle digne de ce nom, l'apport d'un enseignant supplémentaire au sein de l'équipe de cycle permettra de créer les groupes de besoins qu'exige l'hétérogénéité des classes. Le premier cycle devrait préparer un passage en douceur dans le primaire, en permettant grâce à un travail en petit groupe de garantir une maîtrise de l'oral, ce qui est la base de tout.

Le dernier cycle, qui irait grosso modo du

CM<sup>2</sup> à la 5<sup>e</sup>, permettrait de faire sauter le verrou du collège, qui fonctionne comme un abattoir pour ceux qui y arrivent sans maîtriser lecture et écriture (près de 14 %).

Les enseignants devraient être formés à répondre avec bienveillance et exigence aux questions légitimes des élèves invités en plus grand nombre à un parcours scolaire plus long. Force est de dire

que ce n'est pas le cas aujourd'hui. La dérive universitaire de certains IUFM, la rigidité d'une formation continue inadaptée à la demande des enseignants ne nourrissent pas la créativité pédagogique et n'ouvrent pas au partage et à la mutualisation. Bien sûr, on me répondra que tout cela coûterait une fortune. Mais il faut choisir entre un vrai projet et un mensonge : la pseudo-démocratisation d'une école qui condamne presque d'emblée 70 000 jeunes chaque année. Dans l'école et le collège soi-disant unique, se multiplient les filières de relégation, dont nous retrouvons énormément d'éléments dans les circuits de lutte contre l'illettrisme à la sortie de la scolarité obligatoire ●

Recueilli par J.-M.A.

Alain Bentolila est linguiste (Paris-V). Il supervise les tests de la JAPD (journée d'appel et de préparation à la défense).

**« Il faut choisir entre un projet et un mensonge : la pseudo-démocratisation d'une école qui condamne 70 000 jeunes par an. »**

**La formatrice****En se souvenant que  
la formation est un droit**

par COLETTE DARTOIS

Le mot illettrisme, trop souvent utilisé, n'est pas opérationnel. Il charrie toutes sortes de fantasmes, d'images, de conceptions réductrices et parfois terrifiantes. C'est un mot qui stigmatise, désigne, ne respecte pas les personnes concernées. Il est associé à la misère, au mal-être, aux angoisses qui ta-

raudent la société. Je lui préfère depuis près de vingt ans l'expression «savoirs de base». Ceux-ci correspondent aux outils nécessaires à un adulte moyen, dans sa vie personnelle et professionnelle, dans une période et un lieu donnés.

Au-delà de la lecture et de l'«écrit», terme fort vague, il s'agit encore de savoir compter ou calculer (l'euro nous le rappellera avec force prochainement), d'appréhender les repères du temps et de l'espace et, sans doute surtout, de raisonner, établir des liens, combiner des points de vue, à transférer les savoirs acquis d'un domaine à un autre.

La plupart des personnes maîtrisant mal ces savoirs de base travaillent et n'ont pas de problèmes particuliers. Cette perception biaisée du phénomène a des répercussions directes sur les remédiations pratiquées. Les formateurs, confrontés à des personnes en dif-

ficulté, se contentent d'objectifs trop modestes, avec des formations qui se bornent parfois à apprendre aux gens à remplir des feuilles de Sécu ou à lire les instructions de leur machine, vite fait bien fait. Les gens qui ne maîtrisent pas les savoirs de base méritent beaucoup mieux que ça, ils ne sont pas idiots! La vie les a obligés à acquérir des savoir-faire. Beaucoup ont tout à fait les capacités d'acquérir un bagage minimal, même si celui-ci gonfle d'année en année.

Des bénévoles sont prêts à «aider ces pauvres» sans disposer de la formation nécessaire. Ce n'est pas prendre au sérieux ce sujet jugé grave que de le traiter en s'appuyant sur des bénévoles. Sans doute, beaucoup de formateurs salariés sont aussi trop peu formés. C'est notamment pour eux qu'il faut investir dans des formations, développer leur compétence et leur qualification.

Le GPLI (Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme), sur le point d'être dissous et remplacé, a fait depuis qu'il existe son possible avec de faibles moyens, pour que cir-

culent les expériences, pour que des contacts se nouent, que les choses changent. Il faut faire plus.

L'acquisition des savoirs de base ne doit pas être pensée à l'écart de la formation en général. Elle fait partie intégrante de la formation professionnelle continue, inscrite comme telle dans le code du travail: c'est un droit. Il importe que les entreprises et les partenaires sociaux s'en souviennent. La formation est trop souvent réservée aux cadres et aux employés. A travers les formations de base, ce qu'il faut viser, c'est un partage du savoir, du pouvoir et aussi de l'avoir.

Car à l'école comme ensuite, les personnes appartiennent en général aux mêmes catégories socio-économiques, les moins favorisées ●

Recueilli par J.-M.A.

**Colette Dartois** est présidente de l'association CQFD (Conseil qualité formation développement) et auteur d'«Acquérir les savoirs de base...», CQFD, 1993.

Elle a élaboré le «Référentiel de savoirs de base», à la demande des ministères de l'Emploi et la Solidarité, de la Justice, de l'Éducation nationale et du GPLI, publié dans «Former les publics peu qualifiés», la Documentation française, 2000, diffusé par l'Onisep.

**«Trop modeste-ment. les formateurs se bornent souvent à apprendre aux gens à remplir des feuilles de Sécu ou à lire les instructions de leur machine.»**

## Lire et surfer

**A lire: L'illettrisme**, Véronique Espérandieu, Jean Vogler, Flammarion, «Dominos», 2000.

Par l'équipe dirigeante du GPLI. **L'Invention de l'illettrisme**, Bernard Lahire, la Découverte, 1999. Un retour critique sur les discours qui ont construit «le problème social» de l'illettrisme.

**De l'illettrisme en général et de l'école en particulier**, Alain Bentolila, Plon, 1996. Un pamphlet contre l'attentisme des autorités scolaires.

**Combattre l'illettrisme**, Anne Vinérier, l'Harmattan, 1994.

**Illettrisme et monde du travail**, Ch. el Hayek (coord.), ministère de l'Emploi et de la Solidarité-GPLI, la Documentation française, 2000.

**Illettrisme: de l'enjeu social à l'enjeu citoyen**, Christiane el Hayek (coord.): Collection «En

toutes lettres», ministère de l'Emploi et de la Solidarité-GPLI, la Documentation française, 1998.

**Le Croisement des savoirs, quand le quart-monde et l'université pensent ensemble**, ATD Quart-Monde, Editions de l'Atelier et éditions du Quart-Monde, 1999.

Adultes en difficulté et universitaires sur des sujets de société.

**Des lettres et des chiffres**, Alain Blum et France Guérin-Pace: Fayard, 2000. Deux démographes de l'Ined sur les difficultés de dénombrement des personnes ne maîtrisant pas les savoirs de base.

**Sur le Web:** Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI); <http://www.travail.gouv.fr/mi>

[mistere/gpli.html](http://www.mistere/gpli.html)

Le rapport Geffroy:

<http://www.social.gouv.fr/html/actu/34.990519s.htm>

Centre de ressources sur l'illettrisme Paca:

<http://perso.wanadoo.fr/cr-paca>

Espace de ressources et d'appuis pédagogiques:

<http://perso.wanadoo.fr/erap/doc.htm>

Ailleurs: Projet européen pour les savoirs de base

<http://www.eurobasicskills.org>

Base de données canadienne sur l'alphabétisation des adultes, nombreux liens vers une vingtaine de pays:

[www.nald.ca/INTRORGF/internaf.htm](http://www.nald.ca/INTRORGF/internaf.htm)

Forum mondial sur l'éducation 2000 à Dakar (Unesco):

<http://www2.unesco.org/wef/fr-conf/fr-participants.shtm>

# Lire et écrire

Pour Alain Bentolila, linguiste à l'Université Paris-V, spécialiste de l'illettrisme et chargé de l'évaluation lors de la journée de préparation à la défense, 70 000 jeunes quitteraient l'école sans maîtriser les savoirs de base. Il rêve d'un système éducatif qui pourrait assurer à tous les connaissances de base. Une piste de réflexion...

## Architecture des écoles change

Les classes habituelles sont réunies dans des cycles, où l'on travaille parfois tous ensemble, parfois en petits groupes, parfois entre grands et petits. L'idée est de permettre à chacun, grâce à cette alternance, de trouver son rythme, d'avoir la possibilité de s'exprimer facilement, de travailler à partir de ses goûts.

### 1 Être à l'aise pour babiller

2-3 ans. Casser complètement le schéma de 25 enfants par classe et créer des groupes de 5 enfants maximum, suivis par un maître formé spécialement. Objectifs: propriété, spatialisaton, temporalisation, expression. Sinon, dès 2 ans, les enfants en difficulté sont noyés dans un grand groupe.

### 2 Maîtrise de l'oral

3-4 ans et 4-5 ans. Objectif: être à l'aise à l'oral, sans quoi il n'y a pas d'entrée en écriture réussie. L'alternance facilite la prise de parole et permet d'approfondir avec l'enfant les enjeux du langage: importance d'être compris, conséquences concrètes de la parole

### 3 Plaisir de la lecture

5-6 ans, 6-7 ans, 7-8 ans. Passage de l'oral à l'écrit. Découverte de l'objet livre autour d'un conte, d'une BD et séances de lecture. Montrer combien l'écrit permet de comprendre le monde et d'agir sur lui.

### 4 Découverte des textes

8-9 ans, 9-10 ans. Découverte de la polyvalence de l'écrit. Les différents types de texte: consignes, poésie, récit, énoncé. A l'oral: argumentation, discussion, écoute.

### 5 Argumentation et expression personnelle

10-11 ans, 11-12 ans. Découverte de l'argumentation écrite (ateliers d'écriture), poursuite du travail sur la polyvalence: préparation à la diversification disciplinaire.

### 6 Découvrir le monde professionnel

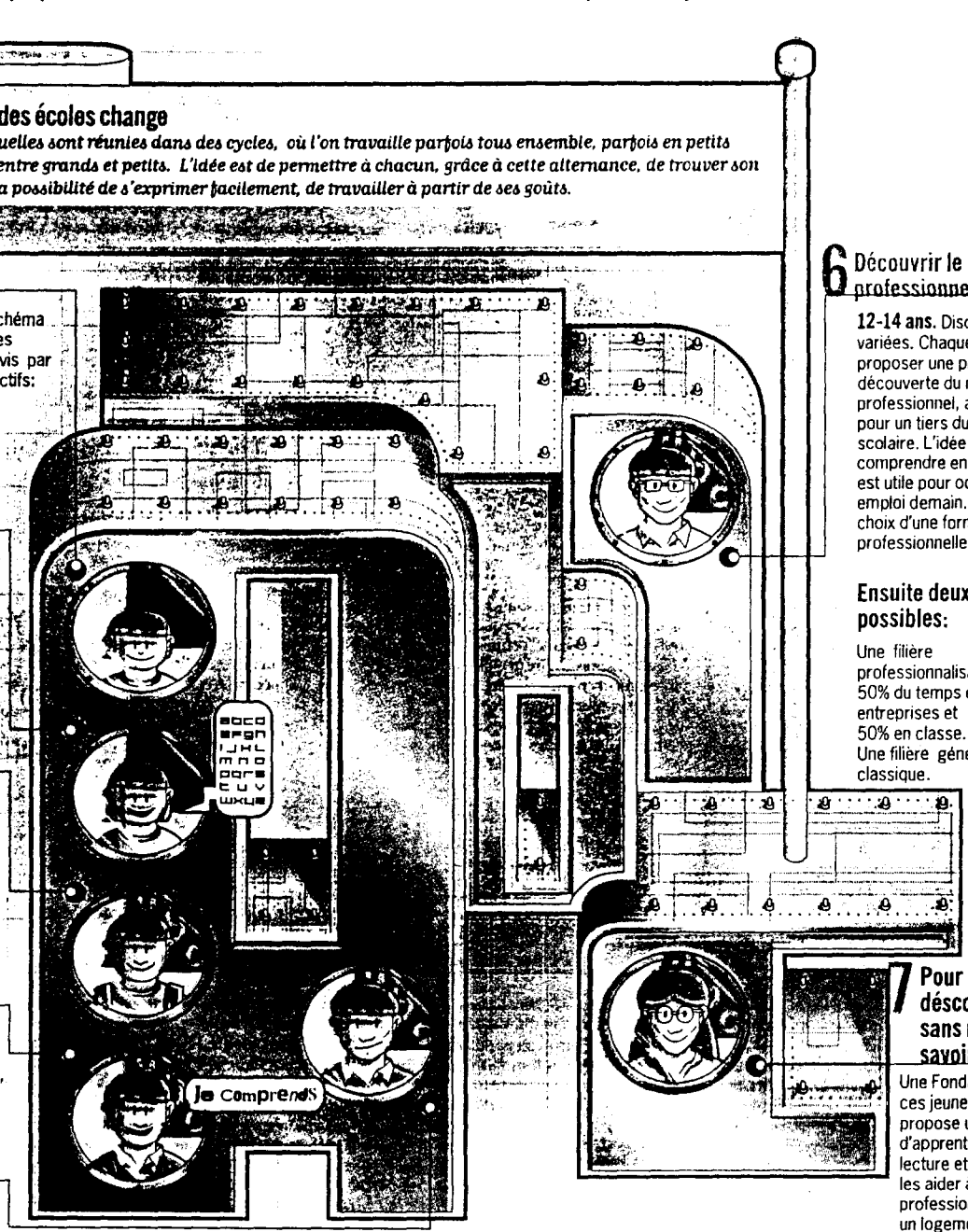
12-14 ans. Disciplines variées. Chaque élève se voit proposer une première découverte du monde professionnel, au choix, et pour un tiers du temps scolaire. L'idée est de faire comprendre en quoi l'école est utile pour occuper un emploi demain. Faciliter le choix d'une formation professionnelle revalorisée.

#### Ensuite deux voies possibles:

Une filière professionnalisante: 50% du temps en entreprises et 50% en classe.  
Une filière générale, classique.

### 7 Pour les jeunes déscolarisés sans maîtrise des savoirs de base:

Une Fondation repère ces jeunes. Leur propose un complément d'apprentissage en lecture et écriture, peut les aider à bâtir un projet professionnel, à trouver un logement, à s'assurer une protection sociale...



En toutes ces phases, les maîtres décident du redoublement, qui peut être de durée variable: 3 ou 4 mois. Les cycles permettent de faire passer un élève, d'un groupe à l'autre avec souplesse.